

ALLOCUTION DE MADAME SANOGO AMINATA MALLE, SECRETAIRE
GENERAL DU GOUVERNEMENT, A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA
10^{EME} JOURNEE INTERNATIONALE DES ARCHIVES

Monsieur le Président de l'Autorité de Protection des Données à caractère personnel;

Monsieur le Directeur national des Bibliothèques et de la Documentation;

Monsieur le Directeur du Centre National de la Lecture publique ;

Monsieur le Coordinateur des Centres de Lecture et d'Animation culturelle

**Madame la Directrice des Etudes de la Filière métiers du Livre, des Archives et de la
Documentation;**

**Monsieur le Président de l' Association malienne des Bibliothécaires, Archivistes et
Documentalistes ;**

Mesdames et Messieurs les archivistes;

Mesdames et Messieurs de la Presse ;

Honorables invités,

Notre pays commémore pour la quatrième fois la Journée Internationale des Archives, instituée en novembre 2007 par le Conseil international des Archives et célébrée le 09 juin de chaque année.

A cette occasion, je voudrais exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des participants qui ont effectué le déplacement pour participer aux activités commémoratives de l' édition 2017 placée sous le thème « **Archives, citoyenneté et inter culturalisme** ».

Ce thème s'inscrit dans le cadre de la mission du Conseil International des Archives qui est d'encourager et de soutenir le développement des archives dans tous les pays, tout en respectant leur diversité culturelle.

Mesdames, Messieurs,

La commémoration de la Journée internationale des archives offre l' opportunité de

sensibiliser les Administrations et l'opinion publique sur l'importance des archives dans la gestion des affaires publiques.

Elle est également un moment privilégié de partage d'expériences et d'échanges entre les archivistes et entre ces derniers et les usagers autour de leurs attentes respectives.

Honorables invités,

La célébration de cette Journée témoigne de l'intérêt que le Premier ministre, Chef du Gouvernement, accorde à la modernisation de l'Administration en particulier les systèmes d'archivage.

C'est le lieu de souligner les efforts consentis par le Gouvernement pour numériser et archiver le Journal officiel de 1959 à nos jours et pour numériser et classer les archives courantes et autres dossiers du Secrétariat général du Gouvernement.

Cette œuvre gigantesque a été rendue possible grâce à l'appui technique et financier du Bureau de la Coopération suisse au Mali.

Il y a lieu de saluer l'organisation réussie du stage national de formation des archivistes du pré-archivage des Institutions de la République, des départements ministériels, des directions nationale et régionale,

En perspective, la Politique nationale des archives du Mali est en cours d'élaboration et des dispositions sont en cours pour la numérisation des archives historiques du Mali.

Mesdames, Messieurs les participants,

La thématique retenue cette année, « **Archives, Citoyenneté et inter culturalisme** », met en exergue le rôle des archives dans la société, la recherche de l'identité à travers notre patrimoine culturel et social.

Le programme de la commémoration de la Journée comportera l'organisation de conférences-débats et d'exposition photos.

Chers invités,

Comme vous le saviez les Archives nationales ont pour mission la collecte, le classement, la conservation, la restauration, la communication et la valorisation des archives de l'Administration. Les échanges qui suivront les exposés des éminents conférenciers contribueront, j'en suis sûre, à mieux sensibiliser l'opinion publique sur le rôle des archives dans le développement social et culturel de notre pays.

Pour terminer, je formule les vœux de succès aux activités commémoratives de la Journée internationale des Archives.

Je vous remercie de votre aimable attention.